



Rapport financier semestriel au 30 juin 2021

Rapport financier semestriel au 30 juin 2021

Sommaire

Rapport d'activité semestriel au 30 juin 2021	3
Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2021	11
Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2021	38
Attestation du responsable du rapport financier semestriel	40

Rapport d'activité semestriel au 30 juin 2021

1	Faits marquants	4
2	Activité du Groupe	5
2.1	Résultats	5
2.2	Investissements	7
2.3	Financements	9
2.4	Bilan	9
2.5	Flux de trésorerie	9
3	Principales transactions avec les parties liées	10
4	Facteurs de risques	10
5	Comptes sociaux	10
5.1	Chiffre d'affaires	10
5.2	Résultat net	10

1 Faits marquants

Appréciation de performance financière

L'activité et les résultats du Groupe se sont redressés significativement par rapport au 1^{er} semestre 2020. Ils restent cependant affectés par les conséquences de la pandémie de la Covid-19 :

- le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2021 s'élève à 1 746,1 millions d'euros, en hausse de 26,8 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2020 ;
- le résultat opérationnel sur activité (ROPA), en forte hausse par rapport au 1^{er} semestre 2020, s'établit à 926,4 millions d'euros. Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'élève à 53,1 % (41,9 % au 1^{er} semestre 2020) ;
- le résultat opérationnel courant (ROC) ressort à 922,8 millions d'euros (574,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020) ;
- le résultat net consolidé part du Groupe affiche un bénéfice de 618,0 millions (345,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020) ;
- l'endettement financier net ressort à 9,2 milliards d'euros au 30 juin 2021, en baisse de 794,6 millions d'euros sur 12 mois et en hausse de 189,0 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2020.

La performance opérationnelle du Groupe est commentée dans le rapport d'activité semestriel.

Le Groupe n'a pas modifié ses indicateurs de performance financière, les effets de la pandémie sont répartis dans l'ensemble du compte de résultat et certains éléments ne peuvent être isolés soit, car leurs conséquences se traduisent en une baisse du chiffre d'affaires, soit, car l'impact de la Covid-19 ne peut être déterminé de manière fiable.

Opérations de financement et gestion de la liquidité du Groupe

Le Groupe dispose au 30 juin 2021, d'un montant total de liquidités, de 2,5 milliards d'euros, dont :

- une trésorerie nette gérée de 13,4 millions d'euros ;
- une ligne de crédit revolving avec VINCI de 2,5 milliards d'euros (non utilisée).

2 Activité du Groupe

2.1 Résultats

2.1.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe ASF pour les premiers semestres 2021 et 2020 se ventile comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2021	1 ^{er} semestre 2020	% évolution
Chiffre d'affaires péages	1 702,5	1 350,6	26,1 %
dont ASF	1 369,8	1 080,9	26,7 %
dont Escota	332,7	269,7	23,4 %
Redevances des installations commerciales	34,6	17,8	94,4 %
dont ASF	31,1	15,6	99,4 %
dont Escota	3,5	2,2	59,1 %
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	9,0	8,3	8,4 %
dont ASF	6,5	5,8	12,1 %
dont Escota	2,5	2,5	0,0 %
Chiffres d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	1 746,1	1 376,7	26,8 %
dont ASF	1 407,4	1 102,3	27,7 %
dont Escota	338,7	274,4	23,4 %
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	144,3	104,5	38,1 %
dont ASF	84,2	73,9	13,9 %
dont Escota	60,1	30,6	96,4 %
Chiffre d'affaires total	1 890,4	1 481,2	27,6 %
dont ASF	1 491,6	1 176,2	26,8 %
dont Escota	398,8	305,0	30,8 %

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2021 (hors chiffre d'affaires construction) s'établit à 1 746,1 millions d'euros, soit une augmentation de 26,8 % par rapport au 1^{er} semestre 2020 (1 376,7 millions d'euros).

Tarifs

En application des avenants aux contrats de concession signés entre l'État et les sociétés ASF et Escota la hausse tarifaire hors taxes au 1^{er} février 2021 a été de :

- pour la société ASF : [0,70 i + 0,536], soit 0,536 % pour l'ensemble des classes de véhicules ;
- pour la société Escota : [0,70 i + 0,465], soit 0,465 % pour l'ensemble des classes de véhicules.

Trafic

L'évolution du trafic au cours de ce 1^{er} semestre 2021 doit être analysée en tenant compte des facteurs suivants :

- des mesures de restriction des déplacements liées à la pandémie de coronavirus moins pénalisantes en 2021 par rapport à 2020 pour les trafics VL et PL ;
- une croissance économique en hausse au 1^{er} trimestre en France (+ 1,5 % sur un an) mais en repli en Espagne (- 4,2 % sur un an) ;
- un jour de moins dû à l'année 2020 bissextile pour la circulation des VL mais un jour ouvré de plus en 2021 pour la circulation des PL ;
- le prix moyen du gazole en hausse de 5,6 % au 1^{er} semestre 2021 par rapport au 1^{er} semestre 2020, défavorisant le trafic VL ;
- des grèves SNCF au mois de janvier 2020 constituant un effet de base légèrement défavorable au trafic VL.

Compte tenu de ces éléments, ASF et Escota ont enregistré au cours du 1^{er} semestre 2021 un rebond de leur trafic de 28,6 % par rapport au même semestre de l'année précédente :

- + 31,7 % pour les véhicules légers qui représentent 82,0 % du trafic total ;
- + 16,2 % pour les poids lourds qui représentent 18,0 % du trafic total.

Le nombre de kilomètres parcourus (KMP) pour ASF et Escota s'est ainsi élevé à 15 907,3 millions au 1^{er} semestre 2021 (12 366,8 millions au 1^{er} semestre 2020) :

KMP (en millions)	1 ^{er} semestre 2021				1 ^{er} semestre 2020				Évolution 2021/2020	
	ASF	Escota	ASF + Escota	%	ASF	Escota	ASF + Escota	%	Valeur	%
VL	10 433,1	2 611,2	13 044,3	82,0 %	7 811,5	2 091,5	9 903,0	80,1 %	3 141,3	31,7 %
PL	2 513,8	349,2	2 863,0	18,0 %	2 170,9	292,9	2 463,8	19,9 %	399,2	16,2 %
VL + PL	12 946,9	2 960,4	15 907,3	100,0 %	9 982,4	2 384,4	12 366,8	100,0 %	3 540,5	28,6 %

Le trafic moyen journalier annuel (TMJA) sur l'ensemble du réseau ressort à 28 075 véhicules/jour pour le 1^{er} semestre 2021 (21 702 véhicules/jour pour le 1^{er} semestre 2020), soit une hausse de 29,4 %.

Le nombre de transactions payantes augmente de 24,6 % avec 315,6 millions de transactions enregistrées au cours du 1^{er} semestre 2021 (253,2 millions au cours du 1^{er} semestre 2020).

La fréquentation des voies automatiques et télépéage augmente de 24,6 % avec 315,6 millions de transactions au cours du 1^{er} semestre 2021 (253,2 millions de transactions au cours du 1^{er} semestre 2020).

Le taux de transactions traitées en voies automatiques et télépéage atteint 100,0 % au 1^{er} semestre 2021 comme au 1^{er} semestre 2020.

La répartition des transactions par mode de collecte d'ASF et d'Escota est la suivante :

Nature transactions (en millions)	1 ^{er} semestre 2021	1 ^{er} semestre 2020	Évolution 2021/2020	Répartition 2021	Répartition 2020
Voies manuelles	0,0	0,0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Voies automatiques	125,0	101,6	23,0 %	39,6 %	40,1 %
Télépéage	190,6	151,6	25,7 %	60,4 %	59,9 %
Sous-total voies automatiques et télépéage	315,6	253,2	24,6 %	100,0 %	100,0 %
Total	315,6	253,2	24,6 %	100,0 %	100,0 %

Le nombre d'abonnés au télépéage VL sur les deux sociétés au 30 juin 2021 est de 3 582 098 pour un nombre de badges en circulation de 4 526 307 (respectivement 3 228 547 et 3 990 290 au 30 juin 2020).

	30/06/2021			30/06/2020			Évolution au 30 juin 2021/2020	
	ASF	Escota	ASF + Escota	ASF	Escota	ASF + Escota	Valeur	%
Nombre de clients	3 322 853	259 245	3 582 098	2 968 138	260 409	3 228 547	353 551	11,0 %
Nombre de badges	4 151 980	374 327	4 526 307	3 615 585	374 705	3 990 290	536 017	13,4 %

Recettes de péage

Les recettes de péage se ventilent ainsi par nature de moyens de paiement :

Produits (en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2021			1 ^{er} semestre 2020			Évolution 1 ^{er} semestre 2021/2020	
	ASF	Escota	ASF + Escota	ASF	Escota	ASF + Escota	Valeur	%
Paiements immédiats	37,2	17,7	54,9	37,0	17,8	54,8	0,1	0,2 %
Abonnés	5,4	2,4	7,8	3,8	3,1	6,9	0,9	13,0 %
Télépéage	913,3	226,3	1 139,6	718,7	180,6	899,3	240,3	26,7 %
Cartes Bancaires	366,0	74,4	440,4	277,6	58,1	335,7	104,7	31,2 %
Cartes Accréditatives	47,3	11,7	59,0	43,2	10,0	53,2	5,8	10,9 %
Refacturations	0,6	0,2	0,8	0,6	0,1	0,7	0,1	14,3 %
Recettes de Péages	1 369,8	332,7	1 702,5	1 080,9	269,7	1 350,6	351,9	26,1 %

Les recettes de péage enregistrent une augmentation de 26,1 % ; elles se sont élevées à 1 702,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021 (1 350,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020).

Cette évolution est due à la combinaison des deux principaux facteurs suivants :

- effet trafic : + 28,6 % ;
- effet tarif et remises : - 2,5 %.

Produits des installations commerciales

Le chiffre d'affaires des installations commerciales de 34,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021 est en hausse de 94,4 % par rapport au 1^{er} semestre 2020 (17,8 millions d'euros).

Produits des locations de fibres, de pylônes et autres

Les produits de l'activité de location de fibres optiques et de pylônes sont de 9,0 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021 en hausse de 8,4 % par rapport au 1^{er} semestre 2020 (8,3 millions d'euros).

2.1.2 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'élève à 922,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021, en hausse de 60,7 % (348,6 millions d'euros) par rapport au 1^{er} semestre 2020 (574,2 millions d'euros).

L'augmentation du chiffre d'affaires (hors chiffre d'affaires travaux) a été de 26,8 %. Cette importante progression est en grande partie due aux restrictions de déplacements liées au coronavirus moins contraignantes en 2021 que le confinement strict en vigueur au printemps 2020. Les charges opérationnelles (hors charges de construction) s'accroissent de 3,2 %.

On peut ainsi souligner les évolutions significatives des charges opérationnelles suivantes :

- une augmentation de 20,1 % (20,5 millions d'euros) des " **services extérieurs** " : 122,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021 (101,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020) ;
- une augmentation de 7,8 % (11,5 millions d'euros) des " **impôts et taxes** " : 159,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021 (147,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020) ;
- une hausse de 2,7 % (3,8 millions d'euros) des " **charges de personnel** " : 145,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021 (142,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020) ;
- une hausse de 2,7 % (10,6 millions d'euros) des " **dotations aux amortissements** " : 401,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021 (390,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020) ;
- une hausse de 17,9 millions d'euros des " **dotations nettes aux provisions** " : 1,1 million d'euros de produit au 1^{er} semestre 2021 (16,8 millions d'euros de charge au 1^{er} semestre 2020) ;
- une diminution de 38,4 % (6,8 millions d'euros) des " **achats consommés** " : 10,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021 (17,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020) ;

2.1.3 Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net, en baisse de 26,0 % (18,3 millions d'euros), s'élève à 52,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021 (70,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020) (voir note 5 " Coût de l'endettement financier net " de l'annexe aux comptes consolidés résumés semestriels 2021).

Les autres produits et charges financiers, en baisse de 10,1 millions d'euros, font ressortir une charge nette de 0,5 million d'euros au 1^{er} semestre 2021 (produit net de 9,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020) (voir note 6 " Autres produits et charges financiers " de l'annexe aux comptes consolidés résumés semestriels 2021).

2.1.4 Charge d'impôts

La charge d'impôts, correspondant à l'impôt sur les sociétés et aux impôts différés, s'élève à 251,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021 (167,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020), en hausse de 50,4 %. Cette augmentation est notamment liée à la hausse de l'activité sur la période.

2.1.5 Résultat net

Le résultat net part du Groupe s'élève à 618,0 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021, en hausse de 78,8 % (345,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020).

Le résultat net part du Groupe par action est de 2,675 euros par action au 1^{er} semestre 2021 (1,497 euro par action au 1^{er} semestre 2020).

La part des intérêts minoritaires s'élève à 0,5 million d'euros au 1^{er} semestre 2021 (0,3 million d'euros au 1^{er} semestre 2020).

2.2 Investissements

ASF et Escota ont réalisé 173,7 millions d'euros d'investissements au cours du 1^{er} semestre 2021 (125,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020), en hausse de 48,0 millions d'euros :

Type d'investissement (en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2021			1 ^{er} semestre 2020			Évolution
	ASF	Escota	ASF + Escota	ASF	Escota	ASF + Escota	1 ^{er} semestre 2021/2020 %
Investissements complémentaires sur autoroutes en service ⁽¹⁾	88,4	60,7	149,1	77,0	30,6	107,6	38,6 %
Immobilisations d'exploitation ⁽¹⁾	14,9	9,7	24,6	12,1	6,0	18,1	35,9 %
Total	103,3	70,4	173,7	89,1	36,6	125,7	38,2 %

⁽¹⁾ Y compris production immobilisée, intérêts intercalaires et subventions. Hors impacts IFRS 16.

Ces investissements concernent principalement des élargissements et des aménagements de capacité sur les réseaux du Groupe :

Réseau ASF

A9 – Élargissement à 2x3 voies entre Le Boulou et Le Perthus (9 km)

Les travaux en grande masse débutés à l'automne 2016 sont achevés et la Décision ministérielle de mise en service à 2x3 voies a été obtenue le 21 février 2020, en conformité avec l'échéance contractuelle du 23 février 2020 fixée pour cette opération.

Les travaux de parachèvement se poursuivent et ceux de précontrainte additionnelle sur les trois viaducs de la section débiteront après l'été 2021.

A61 – Élargissement à 2x3 voies : 1^{re} phase (35 km)

La mise en circulation à 2x3 voies de la section entre la bifurcation A61/A66 et les aires de service de Port Lauragais et de la section entre l'échangeur n° 25 de Lézignan et la bifurcation A61/A9 est fixée 60 mois après l'obtention de la déclaration d'utilité publique.

Les travaux en grande masse proprement dits, engagés en février 2019, se poursuivent. L'objectif contractuel de mise en circulation à 2x3 voies est prévu le 5 octobre 2023.

A7 – Aménagement de la Bifurcation A7/A54

L'aménagement de cette bifurcation comprend la reconfiguration de l'accès à la bretelle de jonction Marseille/Arles (A7 Sud/A54) ainsi que le doublement de la bretelle de jonction Arles/Marseille (A54/A7 Sud).

L'arrêté de déclaration d'utilité publique a été obtenu le 3 juin 2020. Le dévoiement des réseaux est en cours et les travaux en grande masse sont envisagés à partir de l'automne 2021.

La mise en service est programmée au plus tard 48 mois après l'obtention de la déclaration d'utilité publique, conformément aux engagements contractuels pour cette opération.

A62 – Diffuseur d'Agen Ouest (opération du Contrat de plan 2017/2021)

Les arrêtés de déclaration d'utilité publique et d'autorisation environnementale ont été obtenus le 18 mai 2020.

Les opérations de maîtrise foncière (acquisitions à l'amiable) ont été achevées durant l'été 2020.

Les travaux préparatoires sont engagés, avec en particulier le déplacement d'une installation photovoltaïque positionnée sur l'emprise du futur échangeur. Le marché principal de travaux de terrassements a été attribué en novembre 2020. Les travaux en grande masse débiteront au cours de l'été 2021.

La mise en service est prévue pour l'été 2022.

Programme de réalisation de parkings de covoiturage

Le Contrat de plan 2017/2021, prévoit la réalisation de parkings de covoiturage sur l'ensemble du réseau de la société.

Un dossier d'orientation stratégique a été remis aux autorités concédantes en avril 2019. Les sites potentiels doivent faire l'objet d'un dossier d'information auprès de l'État pour validation.

Après le parking de Gallargues sur l'A9, les parkings sur les sites de Perpignan Sud (A9) et Ambarès (A10) sont en cours de réalisation.

Onze autres dossiers d'information ont été validés par les services de l'État et douze sites supplémentaires font l'objet d'études.

Réseau Escota

A57 – Élargissement à 2x3 voies entre Benoît Malon et Pierre Ronde (6,75 km)

La section de l'autoroute A57 entre Benoît Malon et Pierre Ronde a été intégrée au contrat de concession par décret du 21 août 2015.

Ce même décret prévoit que cette section fera l'objet d'un élargissement à 2x3 voies. La déclaration d'utilité publique a été obtenue le 27 novembre 2018.

La période de préparation s'est terminée au premier trimestre 2021. Les premiers travaux conséquents sur la section sont en cours (ouvrage d'art, balisage...). Les opérations de maîtrise foncière se sont poursuivies sur le 1^{er} semestre 2021.

2.3 Financements

Au 30 juin 2021, le Groupe n'a pas mis en place de nouveau financement et n'a pas utilisé sa ligne de crédit avec VINCI.

Les remboursements de dettes intervenus au cours du 1^{er} semestre 2021 concernent des emprunts BEI pour 55,1 millions d'euros.

2.4 Bilan

Le total des actifs non courants inscrits au bilan au 30 juin 2021 est de 11 283,0 millions d'euros en valeur nette soit une diminution de 381,8 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2020 (11 664,8 millions d'euros).

Cette baisse est notamment liée à la variation négative des investissements corporels et incorporels de 226,5 millions d'euros et à celle des instruments dérivés actifs non courants de 155,3 millions d'euros. En effet, la progression des amortissements (401,2 millions d'euros) a été supérieure à celle de la valeur brute des immobilisations de construction et d'exploitation acquises (173,7 millions d'euros) sur le 1^{er} semestre 2021.

Le total de l'actif courant, soit 632,7 millions d'euros au 30 juin 2021, est en diminution de 267,8 millions d'euros (900,5 millions d'euros au 31 décembre 2020) du fait de la baisse des disponibilités et équivalents de trésorerie de 253,4 millions d'euros, des actifs d'impôt exigible de 37,6 millions d'euros, des autres actifs courants de 5,0 millions d'euros et des stocks et travaux en-cours de 0,2 million d'euros d'une part.

Cette baisse est partiellement compensée par la hausse des clients et autres débiteurs de 27,5 millions d'euros et celle des instruments dérivés actifs courants de 0,9 million d'euros, d'autre part.

Les capitaux propres diminuent de 436,3 millions d'euros et s'élèvent au 30 juin 2021 à 776,7 millions d'euros (1 213,0 millions d'euros au 31 décembre 2020). Cette évolution résulte notamment du résultat positif du 1^{er} semestre 2021 (y compris la part des minoritaires) de 618,5 millions d'euros, des variations des opérations enregistrées directement en capitaux propres de 5,7 millions d'euros diminués par la distribution des dividendes de l'exercice 2020 de 1 054,1 millions d'euros (y compris la part des minoritaires), et par les paiements en actions de 6,4 millions d'euros.

Le total des passifs non courants au 30 juin 2021 s'élève à 9 736,1 millions d'euros (9 938,3 millions d'euros au 31 décembre 2020), soit une baisse de 202,2 millions d'euros due à la diminution nette des emprunts obligataires et des autres emprunts et dettes financières de 201,1 millions d'euros, des instruments dérivés passifs non courants de 12,3 millions d'euros, des provisions pour avantages du personnel de 3,6 millions d'euros et des provisions et autres passifs non courants de 1,2 million d'euros.

Cette diminution est compensée par la hausse des impôts différés passifs de 15,1 millions d'euros et des dettes de location non courantes de 0,9 million d'euros.

Le total des passifs courants s'établit à 1 402,9 millions d'euros au 30 juin 2021 en diminution de 11,1 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2020 (1 414,0 millions d'euros). Cette baisse est due aux autres passifs courants de 33,5 millions d'euros, aux fournisseurs pour 6,7 millions d'euros, aux dettes financières courantes pour 3,1 millions d'euros et aux instruments dérivés passifs courants pour 2,5 millions d'euros.

Cette diminution est compensée partiellement par la hausse des passifs d'impôt exigible de 31,2 millions d'euros, des provisions courantes de 3,2 millions d'euros, de la trésorerie passive de 0,2 million d'euros et des dettes de location courantes de 0,1 million d'euros.

Après prise en compte de ces différents éléments, **l'endettement financier net du Groupe** s'élève à 9 150,6 millions d'euros au 30 juin 2021 (8 961,6 millions d'euros au 31 décembre 2020), en augmentation de 189,0 millions d'euros.

2.5 Flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie du Groupe fait apparaître **une trésorerie nette de clôture** de 13,4 millions d'euros, en diminution de 253,6 millions d'euros par rapport à la trésorerie d'ouverture (267,0 millions d'euros).

Cette variation s'analyse de la façon suivante :

- **la capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôts** (Cafice) ressort à 1 311,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021, en hausse de 36,7 % par rapport au 1^{er} semestre 2020 (959,6 millions d'euros). Le taux de Cafice/Chiffre d'affaires passe de 69,7 % au 1^{er} semestre 2020 à 75,1 % au 1^{er} semestre 2021 ;
- **les flux de trésorerie générés par l'activité**, après variations du besoin en fonds de roulement et des provisions courantes, impôts et intérêts financiers payés, s'élèvent à 1 040,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021, en hausse de 92,1 % par rapport à ceux du 1^{er} semestre 2020 (541,8 millions d'euros) ;
- **les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements (négatifs)** représentent 182,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021, en évolution de 27,0 % par rapport à ceux du 1^{er} semestre 2020 (249,5 millions d'euros) ;
- **les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement** sont négatifs de 1 112,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021 à comparer à des flux négatifs de 889,4 millions d'euros du 1^{er} semestre 2020. Ils intègrent notamment les dividendes payés aux actionnaires d'ASF (1 053,3 millions d'euros), les remboursements d'emprunts à long terme pour un total de 55,1 millions d'euros et la variation négative des dettes de location (IFRS 16) de 3,0 millions d'euros.

3 Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note 24 " Transactions avec les parties liées " de l'annexe aux comptes consolidés résumés semestriels 2021.

4 Facteurs de risques

Les principaux risques liés à l'exploitation auxquels le groupe ASF pourrait être confronté tiennent en particulier au trafic et à l'acceptabilité du péage et des tarifs par les usagers, la quasi-totalité des revenus étant constituée par les recettes de péage. Le trafic peut également être affecté par le niveau de prix des carburants.

Les principaux risques financiers sont détaillés dans la note 21. " Informations relatives à la gestion des risques financiers " du rapport financier annuel consolidé 2020.

5 Comptes sociaux

5.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'ASF (hors chiffre d'affaires construction) s'établit au 1^{er} semestre 2021 à 1407,4 millions d'euros, soit une augmentation de 27,7 % par rapport à la même période de 2020 (1 102,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020).

5.2 Résultat net

Le résultat net d'ASF du 1^{er} semestre 2021 s'établit à 631,4 millions d'euros, en hausse de 23,6 % par rapport à la même période de 2020 (510,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020).

Il intègre notamment les dividendes reçus de sa filiale Escota pour 170,0 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021 (270,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020).

Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2021

États financiers consolidés semestriels	12
Compte de résultat consolidé de la période	12
État du résultat global consolidé de la période	13
Bilan consolidé actif	14
Bilan consolidé passif	15
Tableau des flux de trésorerie consolidés	16
Variation des capitaux propres consolidés	17
Annexe aux comptes consolidés semestriels	18
A. Principes comptables, méthodes de consolidation et d'évaluation	20
B. Évolution du périmètre de consolidation	22
C. Indicateurs financiers	22
D. Principales composantes du compte de résultat	24
E. Contrat de concession	26
F. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité	27
G. Données relatives aux participations du Groupe	29
H. Capitaux propres	30
I. Financement et gestion des risques financiers	31
J. Avantages du personnel et paiements en actions	36
K. Autres notes	37
L. Autres règles et méthodes de consolidation	37

États financiers consolidés semestriels

Compte de résultat consolidé de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2021	1 ^{er} semestre 2020	Exercice 2020
Chiffre d'affaires^(*)	2	1 746,1	1 376,7	3 344,7
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires		144,3	104,5	267,3
Chiffre d'affaires total		1 890,4	1 481,2	3 612,0
Produits des activités annexes		27,9	21,5	48,7
Charges opérationnelles	4	(991,9)	(926,2)	(2 107,1)
Résultat opérationnel sur activité	4	926,4	576,5	1 553,6
Paievements en actions (IFRS 2)	4	(3,4)	(2,3)	(12,6)
Résultat des sociétés mises en équivalence		(0,6)	0,1	0,1
Autres éléments opérationnels courants		0,4	(0,1)	0,2
Résultat opérationnel courant	4	922,8	574,2	1 541,3
Résultat opérationnel	4	922,8	574,2	1 541,3
Coût de l'endettement financier brut		(52,2)	(70,5)	(136,0)
Produits financiers des placements de trésorerie		0,1	0,1	0,1
Coût de l'endettement financier net	5	(52,1)	(70,4)	(135,9)
Autres produits et charges financiers	6	(0,5)	9,6	2,5
Impôts sur les bénéfices	7	(251,7)	(167,4)	(455,6)
Résultat net		618,5	346,0	952,3
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		0,5	0,3	0,9
Résultat net – part du Groupe		618,0	345,7	951,4
Résultat net par action <i>(en euros)</i>	8	2,675	1,497	4,119
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i>	8	2,675	1,497	4,119

^(*) Hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires.

État du résultat global consolidé de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2021	1 ^{er} semestre 2020	Exercice 2020
Résultat net	618,5	346,0	952,3
Variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie ^(*)	5,5	2,9	16,7
Coûts de couverture	(0,4)	0,5	(0,2)
Impôt ^(**)	(1,4)	(1,9)	(5,4)
Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net	3,7	1,5	11,1
Instruments de capitaux propres	0,7	(0,3)	(0,6)
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite	2,1	6,4	1,7
Impôt	(0,8)	(1,7)	(0,3)
Autres éléments du résultat global ne pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net	2,0	4,4	0,8
Total autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	5,7	5,9	11,9
Résultat global	624,2	351,9	964,2
dont part attribuable au Groupe	623,7	351,6	963,3
dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0,5	0,3	0,9

^(*) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert impacte le résultat.

^(**) Effets d'impôts liés aux variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie (part efficace) et aux coûts de couverture.

Bilan consolidé actif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	9	10 344,7	10 752,8	10 559,4
Autres immobilisations incorporelles		43,7	36,7	38,5
Immobilisations corporelles	10	404,0	431,7	421,0
Participations dans les sociétés mises en équivalence	14	13,8	14,4	14,4
Autres actifs financiers non courants	15	18,5	18,0	17,9
Instruments dérivés actifs non courants	18	458,3	661,7	613,6
Total actifs non courants		11 283,0	11 915,3	11 664,8
Actifs courants				
Stocks et travaux en cours	11	3,5	4,4	3,7
Clients et autres débiteurs	11	354,2	295,8	326,7
Autres actifs courants	11	192,2	220,8	197,2
Actifs d'impôt exigible			189,5	37,6
Instruments dérivés actifs courants	18	69,2	65,0	68,3
Disponibilités et équivalents de trésorerie	18	13,6	27,8	267,0
Total actifs courants		632,7	803,3	900,5
Total actifs		11 915,7	12 718,6	12 565,3

Bilan consolidé passif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Capitaux propres				
Capital social		29,3	29,3	29,3
Réserves consolidées		165,4	275,7	273,7
Résultat net – part du Groupe		618,0	345,7	951,4
Opérations enregistrées directement en capitaux propres	16.2	(37,0)	(48,7)	(42,7)
Capitaux propres – part du Groupe		775,7	602,0	1 211,7
Capitaux propres – part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	16.3	1,0	0,7	1,3
Total capitaux propres		776,7	602,7	1 213,0
Passifs non courants				
Provisions non courantes	12		0,4	0,1
Provisions pour avantages du personnel	22	114,5	111,0	118,1
Emprunts obligataires	18	8 989,5	9 200,1	9 130,5
Autres emprunts et dettes financières	18	401,9	1 186,1	462,0
Instruments dérivés passifs non courants	18	99,7	105,9	112,0
Dettes de location non courantes	13	6,1	4,3	5,2
Autres passifs non courants		37,8	36,1	38,9
Impôts différés passifs		86,6	91,9	71,5
Total passifs non courants		9 736,1	10 735,8	9 938,3
Passifs courants				
Provisions courantes	11.2	513,5	485,2	510,3
Fournisseurs	11.1	110,8	106,2	117,5
Autres passifs courants	11.1	542,4	577,4	575,9
Passifs d'impôt exigible		31,2		
Dettes de location courantes	13	4,4	3,7	4,3
Instruments dérivés passifs courants	18	5,6	11,5	8,1
Dettes financières courantes	18	194,8	196,0	197,9
Trésorerie passive	18	0,2	0,1	
Total passifs courants		1 402,9	1 380,1	1 414,0
Total passifs et capitaux propres		11 915,7	12 718,6	12 565,3

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2021	1 ^{er} semestre 2020	Exercice 2020
Résultat net consolidé de la période (y compris part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle)		618,5	346,0	952,3
Dotations nettes aux amortissements		401,2	390,7	783,0
Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)		(2,1)	(1,9)	0,3
Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements		(10,0)	(11,0)	(2,8)
Résultat sur cessions		0,9	0,4	(1,9)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et dividendes des sociétés non consolidées		0,3	(0,1)	(0,1)
Coûts d'emprunt immobilisés	6	(1,2)	(2,3)	(3,5)
Charges financières associées aux contrats de location	6			0,1
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	5	52,1	70,4	135,9
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées		251,7	167,4	455,6
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts		1 311,4	959,6	2 318,9
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	11.1	(46,6)	12,9	32,3
Impôts payés		(167,4)	(361,2)	(518,6)
Intérêts financiers nets payés		(56,6)	(69,5)	(127,5)
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	I	1 040,8	541,8	1 705,1
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		(9,7)	(5,1)	(14,4)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles				0,7
Investissements opérationnels (nets de cessions)		(9,7)	(5,1)	(13,7)
Investissements en immobilisations du domaine concédé (nets de subventions reçues)		(183,1)	(251,3)	(429,6)
Cessions d'immobilisations du domaine concédé		8,6	6,5	10,1
Investissements de développement des concessions		(174,5)	(244,8)	(419,5)
Autres		2,1	0,4	0,9
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	II	(182,1)	(249,5)	(432,3)
Dividendes payés				
- aux actionnaires d'ASF	17	(1 053,3)	(896,2)	(896,2)
- aux minoritaires des sociétés intégrées		(0,9)	(1,4)	(1,4)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts long terme	18.1		715,8	2,3
Remboursements d'emprunts à long terme	18.1	(55,1)	(706,1)	(730,3)
Remboursements des dettes de location et charges financières associées		(3,0)	(2,6)	(5,1)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres			1,1	0,1
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	III	(1 112,3)	(889,4)	(1 630,6)
Autres variations	IV			
Variation de la trésorerie nette	I + II + III + IV	(253,6)	(597,1)	(357,8)
Trésorerie nette à l'ouverture		267,0	624,8	624,8
Trésorerie nette à la clôture		13,4	27,7	267,0

Variation de l'endettement financier net de la période

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2021	1 ^{er} semestre 2020	Exercice 2020
Endettement financier net en début de période	18	(8 961,6)	(9 339,9)	(9 339,9)
Variation de la trésorerie nette		(253,6)	(597,1)	(357,8)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres			(1,1)	(0,1)
(Émission) remboursement des emprunts		55,1	(9,7)	728,0
Autres variations		9,5	2,6	8,2
Variation de l'endettement financier net		(189,0)	(605,3)	378,3
Endettement financier net en fin de période	18	(9 150,6)	(9 945,2)	(8 961,6)

Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capitaux propres – part du Groupe					Capitaux propres - part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Capital social	Réserves consolidées	Résultat net	Opérations enregistrées directement en capitaux propres	Total part du Groupe		
Capitaux propres 01/01/2020	29,3	(163,4)	1 336,4	(54,6)	1 147,7	1,8	1 149,4
Résultat net de la période			345,7		345,7	0,3	346,0
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées				5,9	5,9		5,9
Résultat global de la période			345,7	5,9	351,6	0,3	351,9
Affectation du résultat et dividendes distribués		440,2	(1 336,4)		(896,2)	(1,4)	(897,6)
Paiements en actions (IFRS 2)		(1,0)			(1,0)		(1,0)
Capitaux propres 30/06/2020	29,3	275,7	345,7	(48,7)	602,0	0,7	602,7
Résultat net de la période			605,7		605,7	0,6	606,3
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées				6,0	6,0		6,0
Résultat global de la période			605,7	6,0	611,7	0,6	612,3
Affectation du résultat et dividendes distribués						0,1	0,1
Paiements en actions (IFRS 2)		(2,0)			(2,0)		(2,0)
Capitaux propres 31/12/2020	29,3	273,7	951,4	(42,7)	1 211,7	1,3	1 213,0
Résultat net de la période			618,0		618,0	0,5	618,5
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées				5,7	5,7		5,7
Résultat global de la période			618,0	5,7	623,7	0,5	624,2
Affectation du résultat et dividendes distribués		(101,9)	(951,4)		(1 053,3)	(0,8)	(1 054,1)
Paiements en actions (IFRS 2)		(6,4)			(6,4)		(6,4)
Capitaux propres 30/06/2021	29,3	165,4	618,0	(37,0)	775,7	1,0	776,7

Annexe aux comptes consolidés semestriels

A. Principes comptables, méthodes de consolidation et d'évaluation	20
1 Principes comptables	20
2 Méthodes de consolidation	20
3 Règles et méthodes d'évaluation	21
B. Évolution du périmètre de consolidation	22
C. Indicateurs financiers	22
1 Information sectorielle	22
2 Chiffre d'affaires	23
3 Réconciliation et présentation des indicateurs de suivi de la performance	23
D. Principales composantes du compte de résultat	24
4 Résultat opérationnel	24
5 Coût de l'endettement financier net	25
6 Autres produits et charges financiers	25
7 Impôts sur les bénéfices	25
8 Résultat par action	25
E. Contrat de concession	26
9 Immobilisations incorporelles du domaine concédé	26
F. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité	27
10 Immobilisations corporelles	27
11 Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	28
12 Provisions non courantes	29
13 Dettes relatives aux contrats de location	29

G. Données relatives aux participations du Groupe	29
14 Participation dans la société mise en équivalence : entreprise associée	29
15 Autres actifs financiers non courants	30
H. Capitaux propres	30
16 Informations relatives aux capitaux propres	30
17 Dividendes	31
I. Financement et gestion des risques financiers	31
18 Données relatives à l'endettement financier net	31
19 Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles	33
20 Informations relatives à la gestion des risques financiers	33
21 Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable	34
J. Avantages du personnel et paiements en actions	36
22 Provisions pour avantages du personnel	36
23 Paiements en actions	36
K. Autres notes	37
24 Transactions avec les parties liées	37
25 Note sur les litiges	37
26 Événements postérieurs à la clôture	37
L. Autres règles et méthodes de consolidation	37

A. Principes comptables, méthodes de consolidation et d'évaluation

1 Principes comptables

Les principes comptables retenus au 30 juin 2021 sont conformes à ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2020, à l'exception des normes et/ou amendements adoptés par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2021.

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe au 30 juin 2021 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 23 juillet 2021. S'agissant de comptes consolidés résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour des comptes annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les états financiers consolidés semestriels résumés du Groupe sont présentés en millions d'euros, avec une décimale. Les arrondis à la centaine d'euros la plus proche peuvent, dans certains cas de figure, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2021

Les normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2021 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du groupe ASF au 30 juin 2021. Elles concernent principalement :

- amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 " Réforme des taux benchmark " :

Le 27 août 2020, l'IASB a publié des amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 (phase 2) dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence. Le texte, adopté par l'Union européenne le 13 janvier 2021, est applicable au 1^{er} janvier 2021 de manière rétrospective. Le Groupe a mis en place un groupe de travail dédié à cette réforme réunissant toutes les parties prenantes concernées afin d'identifier tous les impacts et d'anticiper au mieux les conséquences éventuelles. Ces éléments sont décrits plus en détail en note 20 " Informations relatives à la gestion des risques financiers ".

Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 30 juin 2021

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2021 :

- amendement à IFRS 16 " Contrats de location Covid-19 – Aménagements de loyers " ;
- amendements à IAS 1 " Présentation des états financiers – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants " ;
- amendements à IAS 37 " Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels – Contrats déficitaires, notion de coûts directement liés au contrat " ;
- amendements à IAS 16 " Immobilisations corporelles – Comptabilisation des produits générés avant la mise en service " ;
- amendements à IFRS 3 " Regroupements d'entreprises – Références au cadre conceptuel " ;
- améliorations annuelles des IFRS Cycle 2018-2020.

Une étude des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces amendements de normes est en cours. Cependant, ceux-ci ne présentent pas de dispositions contraires aux pratiques comptables actuelles du Groupe.

Le Groupe étudie également les impacts et conséquences pratiques des décisions définitives de l'IFRIC prises sur le premier semestre :

- la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel mis à disposition dans le " cloud " dans le cadre d'un contrat " Software as a service " ;
- la méthodologie de calcul des avantages au personnel et la période d'acquisition des droits. Cette nouvelle interprétation modifie la comptabilisation du rythme d'acquisition des droits acquis par les salariés pour les régimes présentant un plafonnement des droits à partir d'une certaine ancienneté. Les conventions collectives susceptibles d'être concernées sont en cours de recensement.

2 Méthodes de consolidation

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 10, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en assemblée générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour la détermination du contrôle, le groupe ASF réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et des droits détenus par les autres actionnaires. Lorsque nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou par des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercée par chacune des parties, est également effectuée.

Une analyse est menée en cas d'occurrence d'événement spécifique susceptible d'avoir un impact sur le niveau de contrôle exercé par le Groupe (modification de la répartition du capital d'une entité, de sa gouvernance, exercice d'un instrument financier dilutif...).

Selon les dispositions de la norme IFRS 11, les partenariats auxquels le Groupe participe sont classés en deux catégories (coentreprises et activités conjointes) selon la nature des droits et obligations détenus par chacune des parties. Cette classification est généralement établie par la forme légale du véhicule juridique employé pour porter le projet.

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Elles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence conformément aux dispositions de la norme IAS 28. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Elle peut néanmoins être avérée dans des cas de pourcentages de détention inférieurs, notamment lorsque le Groupe est représenté au Conseil d'administration ou dans tout organe de gouvernance équivalent, participant ainsi à l'élaboration des politiques opérationnelles et financières de l'entité ainsi qu'à ses orientations stratégiques.

Le périmètre de consolidation du Groupe n'inclut pas de filiales comprenant des intérêts minoritaires matériels, ni d'entreprises associées individuellement significatives. Cette appréciation est fondée sur l'incidence de ces intérêts sur la performance financière, le bilan consolidé et les flux de trésorerie du Groupe. Le groupe ASF ne détient pas non plus d'intérêt dans des entités structurées telles que définies par la norme IFRS 12.

3 Règles et méthodes d'évaluation

3.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon le référentiel IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les comptes consolidés semestriels de la période ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-après :

- évaluation du chiffre d'affaires à l'avancement des contrats de construction et de services ;
- évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises ;
- détermination des taux d'actualisation et des durées de location retenus pour la détermination de la valeur des droits d'utilisation et des dettes liées pour les contrats de location (IFRS 16) ;
- évaluations retenues pour les tests de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles ;
- évaluation des provisions ;
- détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les engagements liés aux avantages du personnel (IAS 19) ;
- valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur ;
- évaluation des engagements de retraite ;
- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2).

Compte tenu du contexte de la Covid-19, le Groupe a procédé à un examen approfondi de ces hypothèses et estimations, et a maintenu certaines dispositions qui ont été présentées de façon détaillée en note A.2. "Dispositions spécifiques mises en place dans le contexte de la crise sanitaire" des comptes consolidés annuels au 31 décembre 2020.

3.2 Évaluation de la juste valeur

Le Groupe a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des titres de participation non consolidés, des actifs financiers de gestion de trésorerie et des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises. Les justes valeurs des autres instruments financiers (notamment instruments de dette et actifs évalués au coût amorti ; tels que définis par la norme IFRS 9 "Instruments financiers") sont communiquées en note 21 "Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable".

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale. Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux en cas d'absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité. La juste valeur des instruments financiers dérivés intègre une évaluation du "risque de contrepartie" pour les instruments dérivés actifs et du "risque de crédit propre" pour les instruments dérivés passifs.

Pour déterminer ces justes valeurs, le Groupe utilise les méthodes d'évaluation suivantes :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables ;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant unique actualisé ;
- approches par les coûts, qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement, certains titres de participation non consolidés et les emprunts obligataires cotés sont valorisés ainsi ;
- niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne : ces techniques font appel aux méthodes de calcul mathématique usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la juste valeur de la plupart des instruments financiers dérivés (*swaps, caps, floors...*) négociés de gré à gré est opéré sur la base de modèles communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers. Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet à chaque trimestre de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties ;
- niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux relations clients et aux contrats acquis lors de regroupements d'entreprises ainsi qu'aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

3.3 Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le Groupe dans le cadre des arrêts intermédiaires

3.3.1 Saisonnalité de l'activité

L'activité du Groupe est structurellement saisonnière.

En règle générale, le 1^{er} semestre de l'exercice est marqué par une saisonnalité de l'activité du Groupe.

En effet, dans les sociétés de concessions autoroutières, le volume de trafic au 1^{er} semestre est structurellement inférieur à celui du 2^e semestre, étant donné le poids élevé du trafic des véhicules légers durant la période estivale. Au cours des derniers exercices, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre a représenté entre 45 % et 46 % du chiffre d'affaires de l'année.

Le niveau du chiffre d'affaires et celui des résultats du 1^{er} semestre ne peuvent donc pas être extrapolés à l'ensemble de l'exercice.

La saisonnalité de l'activité se traduit également par une consommation de la trésorerie d'exploitation au 1^{er} semestre, en raison du moindre niveau des encaissements durant cette période et du profil de dégagement du *cash-flow* opérationnel, dont une grande partie est réalisée au 2^e semestre.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes consolidés semestriels du Groupe.

Les produits et charges des activités ordinaires que le Groupe perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêt semestriel.

Les charges et produits facturés sur une base annuelle (par exemple les redevances de brevets et licences) sont pris en compte sur la base d'une estimation annuelle au prorata de la période écoulée.

Les risques nés dans le semestre sont provisionnés dans les comptes de la période.

3.3.2 Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif estimé pour l'exercice 2021 (y compris impôts différés). Ce taux peut être ajusté des incidences fiscales liées à des éléments à caractère inhabituel de la période.

3.3.3 Engagements de retraite

Il n'est pas effectué de nouveau calcul actuariel complet à la clôture des comptes consolidés semestriels. La charge du semestre au titre des engagements de retraite est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2021 sur la base des hypothèses actuarielles du 31 décembre 2020. Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi intervenues au 1^{er} semestre 2021 (taux d'actualisation et taux d'inflation à long terme) sont comptabilisés en "Autres éléments du résultat global".

B. Évolution du périmètre de consolidation

Il n'y a pas eu de variation de périmètre au cours du 1^{er} semestre 2021.

Au 30 juin 2021, Escota est l'unique société consolidée selon la méthode de l'intégration globale et Axxès (entreprise associée) l'unique société consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

C. Indicateurs financiers

1 Information sectorielle

Le groupe ASF est géré comme un seul secteur d'activité, à savoir l'activité de gestion et d'exploitation de sections d'autoroutes concédées à laquelle sont rattachées les redevances annexes (d'installations commerciales, de mise à disposition de fibres optiques, des stations de télécommunications, d'emplacement de parking poids lourds).

2 Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2021	1 ^{er} semestre 2020	Variation 1 ^{er} semestre 2021 vs 1 ^{er} semestre 2020	Exercice 2020
Chiffre d'affaires péages	1 702,5	1 350,6	26,1 %	3 283,9
Redevances des installations commerciales	34,6	17,8	94,4 %	43,7
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	9,0	8,3	8,4 %	17,1
Chiffre d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	1 746,1	1 376,7	26,8 %	3 344,7
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	144,3	104,5	38,1 %	267,3
Chiffre d'affaires total	1 890,4	1 481,2	27,6 %	3 612,0

1^{er} semestre 2021

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires		Chiffre d'affaires 1 ^{er} semestre 2021
	ASF	Escota	
Chiffre d'affaires péages	1 369,8	332,7	1 702,5
Redevances des installations commerciales	31,1	3,5	34,6
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	6,5	2,5	9,0
Chiffre d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	1 407,4	338,7	1 746,1
Répartition du chiffre d'affaires	80,6 %	19,4 %	100,0 %
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	84,2	60,1	144,3
Chiffre d'affaires total	1 491,6	398,8	1 890,4

1^{er} semestre 2020

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires		Chiffre d'affaires 1 ^{er} semestre 2020
	ASF	Escota	
Chiffre d'affaires péages	1 080,9	269,7	1 350,6
Redevances des installations commerciales	15,6	2,2	17,8
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	5,8	2,5	8,3
Chiffre d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	1 102,3	274,4	1 376,7
Répartition du chiffre d'affaires	80,1 %	19,9 %	100,0 %
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	73,9	30,6	104,5
Chiffre d'affaires total	1 176,2	305,0	1 481,2

Exercice 2020

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires		Chiffre d'affaires Exercice 2020
	ASF	Escota	
Chiffre d'affaires péages	2 642,4	641,5	3 283,9
Redevances des installations commerciales	38,0	5,7	43,7
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	12,0	5,1	17,1
Chiffre d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	2 692,4	652,3	3 344,7
Répartition du chiffre d'affaires	80,5 %	19,5 %	100,0 %
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	190,7	76,6	267,3
Chiffre d'affaires total	2 883,1	728,9	3 612,0

3 Réconciliation et présentation des indicateurs de suivi de la performance

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2021	1 ^{er} semestre 2020	Exercice 2020
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	1 040,8	541,8	1 705,1
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(9,7)	(5,1)	(13,7)
Remboursement des dettes de location et charges financières associées	(3,0)	(2,6)	(5,1)
Cash-flow opérationnel	1 028,1	534,1	1 686,3
Investissements de développement des concessions	(174,5)	(244,8)	(419,5)
Cash-flow libre	853,6	289,3	1 266,8
Investissements financiers nets	0,0	0,0	0,0
Autres	2,1	0,4	0,9
Investissements financiers nets totaux	2,1	0,4	0,9

D. Principales composantes du compte de résultat

4 Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2021	1 ^{er} semestre 2020	Exercice 2020
Chiffre d'affaires (*)	1 746,1	1 376,7	3 344,7
Chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires	144,3	104,5	267,3
Chiffre d'affaires total	1 890,4	1 481,2	3 612,0
Produits des activités annexes (**)	27,9	21,5	48,7
Achats consommés	(10,9)	(17,7)	(24,7)
Services extérieurs (***)	(122,4)	(101,9)	(232,8)
Personnel intérimaire	0,1	(0,1)	(0,2)
Sous-traitance (y compris charges de construction des sociétés concessionnaires)	(153,8)	(109,8)	(285,9)
Impôts et taxes	(159,2)	(147,7)	(464,8)
Charges de personnel	(145,9)	(142,1)	(286,4)
Autres produits et charges opérationnels sur activité	0,3	0,5	5,2
Dotations aux amortissements	(401,2)	(390,6)	(783,0)
Dotations nettes aux provisions	1,1	(16,8)	(34,5)
Charges opérationnelles	(991,9)	(926,2)	(2 107,1)
Résultat opérationnel sur activité	926,4	576,5	1 553,6
% du chiffre d'affaires (*)	53,1 %	41,9 %	46,4 %
Paiements en actions (IFRS 2)	(3,4)	(2,3)	(12,6)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(0,6)	0,1	0,1
Autres éléments opérationnels courants	0,4	(0,1)	0,2
Résultat opérationnel courant	922,8	574,2	1 541,3
Résultat opérationnel	922,8	574,2	1 541,3

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des sociétés concessionnaires.

(**) Les produits des activités annexes regroupent principalement les produits locatifs, les ventes de matériel, matériaux et marchandises.

(***) Dont 1,1 million d'euros au 1^{er} semestre 2021 et 1,4 million d'euros au 1^{er} semestre 2020 de charges de loyers non retraitées suite à l'application d'IFRS 16 : contrats de faible valeur, contrats de courte durée et loyers variables.

Le **résultat opérationnel sur activité** correspond à la mesure de la performance opérationnelle de la filiale du Groupe consolidée selon la méthode de l'intégration globale. Il exclut les charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), les autres éléments opérationnels courants (incluant la quote-part du résultat de la société mise en équivalence) ainsi que les éléments opérationnels non courants.

Le **résultat opérationnel courant** est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité (ROPA) les charges IFRS 2 associées aux paiements en actions (plans d'épargne Groupe, actions de performance), la quote-part du Groupe dans les résultats de la filiale consolidée par mise en équivalence et les autres produits et charges opérationnels courants, ceux-ci incluant notamment les produits et charges courants relatifs à la société mise en équivalence ou aux sociétés non consolidées (produits financiers sur les prêts et avances actionnaires accordés par le Groupe à certaines de ses filiales, dividendes reçus des sociétés non consolidées notamment). Le résultat opérationnel courant est destiné à présenter la performance opérationnelle du Groupe hors incidence des opérations et événements non courants de la période.

5 Coût de l'endettement financier net

Au 1^{er} semestre 2021, le coût de l'endettement financier net s'élève à 52,1 millions d'euros, en diminution de 18,3 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2020 (70,4 millions d'euros).

Le coût de l'endettement financier net s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2021	1 ^{er} semestre 2020	Exercice 2020
Passifs financiers évalués au coût amorti	(113,7)	(122,5)	(239,7)
Actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat			0,1
Dérivés qualifiés de couvertures : actifs et passifs	60,0	52,5	103,7
Dérivés évalués à la juste valeur par résultat : actifs et passifs	1,6	(0,4)	
Total coût de l'endettement financier net	(52,1)	(70,4)	(135,9)

6 Autres produits et charges financiers

Les autres charges et produits financiers se répartissent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2021	1 ^{er} semestre 2020	Exercice 2020
Coûts d'actualisation	(1,7)	7,3	(0,9)
Coûts d'emprunts immobilisés	1,2	2,3	3,5
Charges financières relatives aux contrats de location			(0,1)
Total autres produits et charges financiers	(0,5)	9,6	2,5

Les autres charges financières comprennent les coûts d'actualisation des actifs et passifs à plus d'un an pour 1,7 million d'euros au 1^{er} semestre 2021 (7,3 millions d'euros de produits au 1^{er} semestre 2020).

Ces coûts d'actualisation portent principalement sur les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés à hauteur d'une charge de 1,2 million d'euros au 1^{er} semestre 2021 (produit de 7,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020) et des provisions pour avantages du personnel à hauteur d'une charge de 0,5 million d'euros au 1^{er} semestre 2021 (charge de 0,4 million d'euros au 1^{er} semestre 2020).

Les produits intègrent également les coûts d'emprunts immobilisés pour 1,2 million d'euros au 1^{er} semestre 2021 (2,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020).

Suite à l'application de la norme IFRS 16 le Groupe calcule une charge financière associée aux biens pris en location. Cette charge est non significative sur les périodes 2021 et 2020.

7 Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'élève à 251,7 millions d'euros (167,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020).

Le taux effectif d'impôt (hors résultat de la société mise en équivalence) ressort à 28,9 % contre 32,6 % au 1^{er} semestre 2020 et 32,4 % au titre de l'exercice 2020.

8 Résultat par action

Le capital de la société est depuis 2002 composé de 230 978 001 actions. La société ne détient pas d'actions propres ni d'instrument susceptible de donner droit à des actions. Il en résulte que le nombre d'actions pondéré à prendre en considération pour le calcul au 1^{er} semestre 2021 comme au 1^{er} semestre 2020 du résultat par action tant de base que dilué est de 230 978 001. Le résultat de base par action est identique au résultat dilué par action.

Le résultat par action au 1^{er} semestre 2021 s'élève à 2,675 euros (1,497 euro au 1^{er} semestre 2020).

E. Contrat de concession

9 Immobilisations incorporelles du domaine concédé

9.1 Détail des immobilisations incorporelles du domaine concédé

(en millions d'euros)	Coûts des infrastructures	Avances et Encours	Subventions d'investissement	Total
Valeur brute				
Au 01/01/2020	22 175,5	922,7	(428,4)	22 669,8
Acquisitions de la période ^(*)	75,0	195,8	(14,6)	256,2
Sorties de la période	(2,0)		7,9	5,9
Autres mouvements	658,2	(655,7)		2,5
Au 31/12/2020	22 906,7	462,8	(435,1)	22 934,4
Acquisitions de la période ^(*)	33,6	112,0	(3,0)	142,6
Sorties de la période	(2,1)			(2,1)
Autres mouvements	134,5	(134,1)		0,4
Au 30/06/2021	23 072,7	440,7	(438,1)	23 075,3
Amortissements				
Au 01/01/2020	(11 875,7)	0,0	190,9	(11 684,8)
Amortissements de la période	(701,9)		19,6	(682,3)
Sorties de la période			(7,9)	(7,9)
Au 31/12/2020	(12 577,6)	0,0	202,6	(12 375,0)
Amortissements de la période	(362,8)		7,2	(355,6)
Sorties de la période				
Au 30/06/2021	(12 940,4)	0,0	209,8	(12 730,6)
Valeur nette				
Au 01/01/2020	10 299,8	922,7	(237,5)	10 985,0
Au 31/12/2020	10 329,1	462,8	(232,5)	10 559,4
Au 30/06/2021	10 132,3	440,7	(228,3)	10 344,7

^(*) Y compris les coûts d'emprunts immobilisés.

Les investissements du 1^{er} semestre 2021 s'élèvent, hors coûts d'emprunts immobilisés, à 141,4 millions d'euros (252,7 millions d'euros pour l'année 2020).

Les coûts d'emprunts du 1^{er} semestre 2021 incorporés dans le coût des immobilisations du domaine concédé avant leur mise en service s'élèvent à 1,2 million d'euros (3,5 millions d'euros pour l'année 2020).

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 440,7 millions d'euros au 30 juin 2021 (dont 314,6 millions d'euros pour ASF et 126,1 millions d'euros pour Escota) à comparer aux 462,8 millions d'euros au 31 décembre 2020 (dont 328,3 millions d'euros pour ASF et 134,5 millions d'euros pour Escota). Les investissements de la période concernent les travaux d'élargissement de sections des autoroutes A61 et A66, de l'autoroute A57 à l'est de Toulon et de restructuration des voies lentes.

9.2 Engagements donnés au titre des contrats de concession

Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement

Les obligations contractuelles d'investissement des sociétés ASF et Escota sont constituées pour l'essentiel des engagements pris dans le cadre des contrats de plan pluriannuels, du Plan de Relance Autoroutier mis en œuvre au cours du second semestre 2015 et du nouveau Plan d'Investissement Autoroutier approuvé en 2018.

Elles ne comprennent pas les obligations relatives aux travaux de maintenance des infrastructures concédées qui sont provisionnées (voir note 11.2 "Analyse des provisions courantes").

L'avancement des travaux au cours de l'exercice conduit à une diminution des engagements de 54,8 millions d'euros, les principaux investissements sont décrits dans la note 9.1 présentant les immobilisations incorporelles du domaine concédé du Groupe.

Ces investissements sont financés par émissions sur les marchés obligataires, souscriptions à de nouveaux emprunts bancaires ou tirage sur les lignes de crédit disponibles.

Les engagements correspondants s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
ASF	384,1	400,7
Escota	364,8	403,0
Total	748,9	803,7

Rapport annuel d'exécution

Les rapports annuels d'exécution, pour l'année 2020, des cahiers des charges de la concession et des contrats de plan des sociétés ASF et Escota ont été remis au mois de juin 2021 à la Direction des Infrastructures de Transport. Les sociétés satisfont à l'ensemble de leurs engagements.

F. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité

10 Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	Immobilisations corporelles liées aux contrats de concession	Avances et encours sur immobilisations corporelles liées aux contrats de concession	Subventions d'investissement sur immobilisations corporelles liées aux contrats de concession	Droits d'usage des contrats de location		Total
				Droits d'usage des contrats de location immobilière	Droits d'usage des contrats de location mobilière	
Valeur brute						
Au 31/12/2020	2 319,8	51,4	(9,0)	2,3	14,3	2 378,8
Au 30/06/2021	2 323,5	58,7	(9,0)	2,2	16,7	2 392,1
Amortissements						
Au 31/12/2020	(1 959,0)	0,0	9,0	(0,9)	(6,9)	(1 957,8)
Au 30/06/2021	(1 987,8)	0,0	9,0	(1,2)	(8,1)	(1 988,1)
Valeur nette						
Au 31/12/2020	360,8	51,4	0,0	1,4	7,4	421,0
Au 30/06/2021	335,7	58,7	0,0	1,0	8,6	404,0

Les immobilisations corporelles comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 58,7 millions d'euros au 30 juin 2021 (51,4 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Au 30 juin 2021, les droits d'usage des contrats de location s'élèvent à un montant total de 9,6 millions d'euros, à comparer à 8,8 millions d'euros au 31 décembre 2020.

11 Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

11.1 Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	Variations 30/06/2021 – 31/12/2020				
	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variations du BFR liées à l'activité	Autres variations
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	3,5	4,4	3,7	(0,2)	
Clients et autres débiteurs	354,2	295,8	326,7	27,5	
Autres actifs courants	192,2	220,8	197,2	(5,0)	
- Actifs hors exploitation	(12,9)	(20,8)	(19,8)	6,9	
Stocks et créances d'exploitation	I 537,0	500,2	507,8	29,2	0,0
Fournisseurs	(110,8)	(106,2)	(117,5)	6,7	
Autres passifs courants	(542,4)	(577,4)	(575,9)	33,5	
- Passifs hors exploitation	146,0	160,3	166,8	(20,8)	
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	II (507,2)	(523,3)	(526,6)	19,4	0,0
Besoin en fonds de roulement (hors provisions courantes)	I+II 29,8	(23,1)	(18,8)	48,6	0,0
Provisions courantes	(513,5)	(485,2)	(510,3)	(2,0)	(1,2)
dont part à moins d'un an des provisions non courantes	(1,3)	(1,0)	(1,3)		
Besoin en fonds de roulement (y compris provisions courantes)	(483,7)	(508,3)	(529,1)	46,6	(1,2)

11.2 Analyse des provisions courantes

Au 1^{er} semestre 2021 et en 2020, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variation de la part à moins d'un an	Clôture
01/01/2020	451,0	109,9	(58,2)	(29,2)	0,4	473,9
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	453,4	108,3	(58,0)	(17,3)		486,4
Autres risques courants	19,4	8,3	(4,6)	(0,5)		22,6
Reclassement part à moins d'un an	1,1				0,2	1,3
31/12/2020	473,9	116,6	(62,6)	(17,8)	0,2	510,3
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	486,4	45,1	(41,8)			489,7
Autres risques courants	22,6	0,4	(0,3)	(0,2)		22,5
Reclassement part à moins d'un an	1,3					1,3
30/06/2021	510,3	45,5	(42,1)	(0,2)	0,0	513,5

Les provisions courantes (y compris la part à moins d'un an des provisions non courantes) sont rattachées directement au cycle d'exploitation et concernent majoritairement les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés. Celles-ci sont principalement constituées pour couvrir les dépenses de grosses réparations des chaussées (tapis de surface, restructuration des voies lentes...), des ouvrages d'art et des ouvrages hydrauliques. Elles sont calculées sur la base d'un programme pluriannuel de dépenses révisé chaque année. Ces dépenses sont réévaluées sur la base d'indices appropriés (principalement des indices TP01 et TP09). Par ailleurs, des provisions sont également constituées dès lors que des pathologies avérées sont constatées sur des ouvrages identifiés.

Les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés concernent ASF pour 392,1 millions d'euros au 30 juin 2021 (389,6 millions d'euros au 31 décembre 2020) et Escota pour 97,6 millions d'euros au 30 juin 2021 (96,9 millions d'euros au 31 décembre 2020). Les provisions pour autres risques courants sont principalement constituées de provisions pour autres risques rattachés à l'exploitation.

12 Provisions non courantes

Au cours du 1^{er} semestre 2021 et de l'exercice 2020, les provisions non courantes figurant au bilan (hors avantages du personnel) ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variation de la part à moins d'un an	Clôture
01/01/2020	0,5	0,4	0,0	(0,2)	(0,3)	0,4
Autres risques	1,4					1,4
Reclassement part à moins d'un an	(1,0)				(0,3)	(1,3)
31/12/2020	0,4	0,0	0,0	0,0	(0,3)	0,1
Autres risques	1,4		(0,1)			1,3
Reclassement part à moins d'un an	(1,3)					(1,3)
30/06/2021	0,1	0,0	(0,1)	0,0	0,0	0,0

Les provisions pour autres risques, non directement liées au cycle d'exploitation, comprennent des provisions au titre des litiges et arbitrages, (cf.note 25 " Note sur les litiges").

13 Dettes relatives aux contrats de location

Au 30 juin 2021, les dettes relatives aux contrats de location s'élèvent à 10,5 millions d'euros, dont 6,1 millions d'euros au titre de la part à plus d'un an et 4,4 millions d'euros au titre de la part à moins d'un an.

La variation nette enregistrée au titre de la période écoulée, soit une augmentation 1,0 million d'euros, se décompose comme suit :

- nouvelles dettes de location : 4,1 millions d'euros ;
- remboursements des dettes de location : - 3,0 millions d'euros ;
- autres variations : - 0,1 million d'euros.

G. Données relatives aux participations du Groupe

14 Participation dans la société mise en équivalence : entreprise associée

14.1 Variations de la période

(en millions d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
Valeur des titres en début de période	14,4	14,3
Part du Groupe dans les résultats de la période	(0,6)	0,1
Valeur des titres en fin de période	13,8	14,4

14.2 Informations financières agrégées

La participation dans la société mise en équivalence au 30 juin 2021 concerne la société Axxès.

(en millions d'euros)	30/06/2021	30/06/2020
% de détention	42,9%	42,9%
Compte de résultat		
Chiffre d'affaires	173,6	148,5
Résultat net	(0,6)	0,1

Conformément aux dispositions de la norme IAS 28, le Groupe limite la comptabilisation de sa quote-part de pertes dans son entreprise associée à hauteur des engagements pris. Au 30 juin 2021 comme au 31 décembre 2020, aucune perte non reconnue au titre des entreprises associées n'existe.

15 Autres actifs financiers non courants

(en millions d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
Titres de participation cotés	3,4	2,7
Instruments de capitaux propres	3,4	2,7
Actifs financiers évalués au coût amorti	15,1	15,2
Autres actifs financiers non courants	18,5	17,9

Les instruments de capitaux propres comprennent principalement les titres de participation des sociétés non consolidées. Au cours de la période, l'évolution des instruments de capitaux propres s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
Début de la période	2,7	3,3
Variations de juste valeur comptabilisées en capitaux propres	0,7	(0,6)
Fin de la période	3,4	2,7

H. Capitaux propres

16 Informations relatives aux capitaux propres

16.1 Capital social

Le nombre d'actions de la société est de 230 978 001 depuis 2002. La société n'a pas d'actions propres ni d'instrument susceptible de donner droit à des actions.

16.2 Opérations constatées directement en capitaux propres

(en millions d'euros)	Part du Groupe	30/06/2021			31/12/2020		
		Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Total	Part du Groupe	Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Total	
Coûts de couverture							
Réserve à l'ouverture		(0,9)	0,0	(0,9)	(0,7)	0,0	(0,7)
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	I	(1,3)	0,0	(1,3)	(0,9)	0,0	(0,9)
Couverture de flux de trésorerie et d'investissement net							
Réserve à l'ouverture		(12,0)	0,0	(12,0)	(28,7)	0,0	(28,7)
Autres variations de juste valeur de la période		6,5	6,5	11,1			11,1
Éléments de juste valeur constatés en résultat		(1,0)	(1,0)	5,6			5,6
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	II	(6,5)	0,0	(6,5)	(12,0)	0,0	(12,0)
Réserve brute totale avant effet d'impôt à la clôture (éléments pouvant être reclassés en résultat)	I+II	(7,8)	0,0	(7,8)	(12,9)	0,0	(12,9)
Effet impôt associé		2,1	2,1	3,4			3,4
Réserve nette d'impôt (éléments pouvant être reclassés en résultat)	III	(5,7)	0,0	(5,7)	(9,5)	0,0	(9,5)
Instruments de capitaux propres							
Réserve à l'ouverture		(0,4)	0,0	(0,4)	0,0	0,0	0,0
Réserve nette d'impôt à la clôture	IV	0,1	0,0	0,1	(0,4)	0,0	(0,4)
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite							
Réserve à l'ouverture		(32,8)	0,0	(32,8)	(34,0)	0,0	(34,0)
Gains et pertes actuariels reconnus sur la période		2,1	2,1	1,7			1,7
Effet impôt associé		(0,6)	(0,6)	(0,5)			(0,5)
Réserve nette d'impôt à la clôture	V	(31,3)	0,0	(31,3)	(32,8)	0,0	(32,8)
Réserve nette d'impôt à la clôture (éléments ne pouvant être reclassés en résultat)	IV+V	(31,2)	0,0	(31,2)	(33,2)	0,0	(33,2)
Total des opérations enregistrées directement en capitaux propres	III+IV+V	(37,0)	0,0	(37,0)	(42,7)	0,0	(42,7)

Le montant inscrit en capitaux propres au titre de la couverture de flux de trésorerie concerne principalement les opérations relatives à la couverture du risque de taux, décrites en note 21.1.2 "Description des opérations de couverture" du rapport financier annuel consolidé 2020.

16.3 Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent un montant de 1,0 million d'euros au 30 juin 2021 et concernent exclusivement ceux de la société Escota.

17 Dividendes

Les dividendes versés par ASFSa au titre des exercices 2020 et 2019 s'analysent de la façon suivante :

		2020	2019
Acompte sur dividende			
Montant (en millions d'euros)	I		438,9
Par action (en euros)			1,90
Solde du dividende distribué			
Montant (en millions d'euros)	II	1 053,3	896,2
Par action (en euros)		4,56	3,88
Dividende net global attribué à chaque action			
Montant (en millions d'euros)	I + II	1 053,3	1 335,1
Par action (en euros)		4,56	5,78

I. Financement et gestion des risques financiers

18 Données relatives à l'endettement financier net

Au 30 juin 2021, l'endettement financier net, tel que défini par le Groupe, ressort à 9,2 milliards d'euros, en augmentation de 189,0 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2020 (9,0 milliards d'euros). Il se décompose de la manière suivante :

Analyse par catégorie comptable	(en millions d'euros)	Notes	30/06/2021			31/12/2020		
			Non courant	Courant ^(*)	Total	Non courant	Courant ^(*)	Total
			(8 989,5)	(140,4)	(9 129,9)	(9 130,5)	(142,4)	(9 272,9)
			(401,9)	(54,4)	(456,3)	(462,0)	(55,5)	(517,5)
Passifs financiers évalués au coût amorti	Dettes financières long terme^(**)	19.1	(9 391,4)	(194,8)	(9 586,2)	(9 592,5)	(197,9)	(9 790,4)
	Découverts bancaires	19.1		(0,2)	(0,2)			
	I – Dettes financières brutes	19.1	(9 391,4)	(195,0)	(9 586,4)	(9 592,5)	(197,9)	(9 790,4)
	dont : Incidence des couvertures de juste valeur		(409,2)		(409,2)	(548,4)		(548,4)
	Équivalents de trésorerie	19.1		6,3	6,3		258,2	258,2
	Disponibilités	19.1		7,3	7,3		8,8	8,8
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	II – Actifs financiers		0,0	13,6	13,6	0,0	267,0	267,0
	Instruments dérivés passifs	21.	(99,7)	(5,6)	(105,3)	(112,0)	(8,1)	(120,1)
Dérivés	Instruments dérivés actifs	21.	458,3	69,2	527,5	613,6	68,3	681,9
	III – Instruments dérivés		358,6	63,6	422,2	501,6	60,2	561,8
	Endettement financier net	I+II+III	(9 032,8)	(117,8)	(9 150,6)	(9 090,9)	129,3	(8 961,6)

^(*) Part courante incluant les intérêts courus non échus.

^(**) Y compris la part à moins d'un an.

Les instruments dérivés non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en juste valeur des produits dérivés actifs (passifs) courants quelle que soit leur maturité.

Évolution de l'endettement financier net

(en millions d'euros)	Ouverture	Flux de trésorerie	Variations " non cash "					Clôture	
			Réf.	Effets de change	Variations des justes valeurs	Autres variations	Total " non cash "		
Emprunts obligataires non courants	(9 130,5)		(3)	4,5	139,2	(2,7)	141,0	(4)	(8 989,5)
Autres emprunts et dettes financières non courants	(462,0)		(3)	6,7		53,4	60,1	(4)	(401,9)
Dettes financières courantes	(197,9)	54,9				(52,0)	(52,0)		(195,0)
dont part à moins d'un an des dettes long terme	(197,9)	55,1	(3)			(52,0)	(52,0)	(4)	(194,8)
dont découverts bancaires		(0,2)	(1)					(1)	(0,2)
Disponibilités et équivalents de trésorerie	267,0	(253,4)	(1)					(1)	13,6
Instruments dérivés nets et autres	561,8			(11,2)	(131,5)	3,1	(139,6)		422,2
dont juste valeur des instruments dérivés et autres	496,0		(2)	(11,2)	(131,5)		(142,7)	(4)	353,3
dont ICNE sur instruments dérivés	65,8		(4)			3,1	3,1	(4)	68,9
Endettement financier net	(8 961,6)	(198,5)	(5)	0,0	7,7	1,8	9,5	(5)	(9 150,6)

Le tableau ci-dessous permet de réconcilier les variations de l'endettement financier net avec le tableau des flux de trésorerie.

Réconciliation de l'endettement financier net avec les flux de financement du tableau des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	Réf.	30/06/2021
Variation de la trésorerie nette	(1)	(253,6)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes	(2)	
(Émission) remboursement d'emprunts	(3)	55,1
Autres variations	(4)	9,5
Variation de l'endettement financier net	(5)	(189,0)

18.1 Détail des dettes financières à long terme

Les dettes financières à long terme s'élèvent à 9,6 milliards d'euros au 30 juin 2021 en baisse de 204,2 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2020 (9,8 milliards d'euros).

Au 30 juin 2021, le Groupe n'a pas mis en place de nouveau financement.

Les remboursements de dettes intervenus au cours du 1^{er} semestre 2021 concernent des emprunts BEI pour 55,1 millions d'euros.

Échéancier des dettes financières

Au 30 juin 2021, la maturité moyenne de la dette financière à moyen/long terme du Groupe est de 5,1 ans contre 5,6 ans au 31 décembre 2020.

18.2 Notations de crédit et covenants financiers

Notations de crédit

Au 30 juin 2021, le Groupe dispose des notations de crédit suivantes :

Agence	Notation		
	Long terme	Perspective	Court terme
Standard & Poor's	A-	Stable	A-2
Moody's	A3	Stable	P-1

Covenants financiers

Certains contrats de financement comportent des clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios financiers.

Dans le contexte de la crise de la Covid-19, le Groupe a porté une attention particulière aux contrats de financement qui pourraient présenter à court ou moyen terme des risques de non-respect des ratios financiers et notamment au 30 juin 2021.

Les ratios financiers exigés sont respectés au 30 juin 2021.

19 Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles

Au 30 juin 2021, le Groupe dispose d'un montant de 2,5 milliards d'euros de ressources disponibles, dont 13,4 millions d'euros de trésorerie nette gérée et 2,5 milliards d'euros constitués d'une ligne de crédit à moyen terme confirmée disponible à échéance novembre 2023.

19.1 Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée, qui inclut notamment les actifs financiers de gestion de trésorerie, s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2021	31/12/2020
Équivalents de trésorerie	6,3	258,2
Compte courant de trésorerie	6,3	258,2
Disponibilités	7,3	8,8
Découverts bancaires	(0,2)	0,0
Trésorerie nette gérée	13,4	267,0

Les supports d'investissements utilisés par le Groupe sont des OPCVM monétaires, des comptes rémunérés, des dépôts à terme ou des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires ayant généralement une maturité inférieure à trois mois). Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

La trésorerie nette est gérée avec une prise de risque faible sur le capital. Les performances et les risques associés aux placements de la trésorerie nette sont suivis régulièrement à travers un *reporting* détaillant le rendement des différents actifs sur la base de leur juste valeur et contrôlant le niveau de risque associé.

19.2 Lignes de crédit revolver

ASF dispose d'une ligne de crédit revolver interne avec VINCI pour un montant de 2,5 milliards d'euros dont l'échéance est en novembre 2023.

À la clôture de la période, cette ligne de crédit n'est pas utilisée.

20 Informations relatives à la gestion des risques financiers

La politique et les procédures de gestion des risques financiers définies par le Groupe sont identiques à celles décrites en note 21. "Informations relatives à la gestion des risques financiers" du rapport financier annuel consolidé 2020.

Les principaux risques (risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de crédit et de contrepartie) sont décrits respectivement aux paragraphes 21.1, 21.2 et 21.3 du rapport financier annuel consolidé 2020.

Dans le contexte de la crise de la Covid-19, le groupe ASF a procédé à une analyse détaillée de ses relations de couvertures afin de s'assurer que les flux couverts demeuraient hautement probables. Le groupe ASF n'anticipe pas de décalage ou de modification des flux couverts relatifs à ses financements.

Les principes de valorisation des instruments financiers prennent en compte l'évolution du risque de crédit des contreparties, ainsi que le risque de crédit propre du Groupe. La politique de gestion du groupe ASF prévoit des limites strictes en fonction des *ratings* des contreparties.

Dans le cadre de la réforme des taux de référence, le Groupe a mis en place un groupe de travail réunissant toutes les parties prenantes. Le Groupe a entamé les négociations avec les contreparties afin d'effectuer la transition vers les nouveaux indices. Seuls les coupons démarrant en 2022 seront calculés sur la base du nouvel indice. Toutes les nouvelles opérations négociées au premier semestre 2021 ayant des maturités postérieures au 31 décembre 2021 font aujourd'hui référence aux nouveaux indices.

Par ailleurs, ASF est impacté par cette réforme des taux de référence au titre de ses opérations de financement et de couverture libellées en JPY et indexées aux taux LIBOR.

Les impacts comptables attendus sont faibles, dans la mesure où la transition sur l'instrument couvert et l'instrument de couverture devrait s'effectuer de façon synchronisée.

Enfin, la transition vers les nouveaux indices n'a pas de conséquence sur la politique de gestion des risques du Groupe.

21 Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable

Les modalités d'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers n'ont pas été modifiées au cours du 1^{er} semestre 2021.

Le tableau suivant indique la valeur comptable au bilan des actifs et passifs financiers par catégorie comptable définie selon la norme IFRS 9, ainsi que leur juste valeur :

Rubriques au bilan et classes d'instruments	Catégories comptables							Juste valeur			
	Dérivés à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 : Cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : Modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : Modèle interne avec des paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Instruments de capitaux propres				3,4			3,4	3,4			3,4
Actifs financiers au coût amorti					15,1		15,1		15,1		15,1
I – Actifs financiers non courants^(*)	0,0	0,0	0,0	3,4	15,1	0,0	18,5	3,4	15,1	0,0	18,5
II – Instruments dérivés actifs	(3,5)	531,0	0,0	0,0	0,0	0,0	527,5		527,5		527,5
Équivalents de trésorerie			6,3				6,3	6,3 ^(**)			6,3
Disponibilités			7,3				7,3	7,3			7,3
III – Actifs financiers courants	0,0	0,0	13,6	0,0	0,0	0,0	13,6	13,6	0,0	0,0	13,6
Total actif	(3,5)	531,0	13,6	3,4	15,1	0,0	559,6	17,0	542,6	0,0	559,6
Emprunts obligataires						(9 129,9)	(9 129,9)	(9 173,1)	(240,2)		(9 413,3)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(456,3)	(456,3)		(472,3)		(472,3)
IV – Dettes financières à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(9 586,2)	(9 586,2)	(9 173,1)	(712,5)	0,0	(9 885,6)
V – Instruments dérivés passifs	0,2	(105,5)	0,0	0,0	0,0	0,0	(105,3)		(105,3)		(105,3)
Découverts bancaires						(0,2)	(0,2)	(0,2)			(0,2)
VI – Passifs financiers courants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(0,2)	(0,2)	(0,2)	0,0	0,0	(0,2)
Total passif	0,2	(105,5)	0,0	0,0	0,0	(9 586,4)	(9 691,7)	(9 173,3)	(817,8)	0,0	(9 991,1)
Total	(3,3)	425,5	13,6	3,4	15,1	(9 586,4)	(9 132,1)	(9 156,3)	(275,2)	0,0	(9 431,5)

^(*) Voir note 15 "Autres actifs financiers non courants".

^(**) Principalement composés d'un compte courant de trésorerie.

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable ainsi que la juste valeur des actifs et passifs financiers telles que publiées au 31 décembre 2020 selon les catégories définies par IFRS 9 :

31/12/2020

(en millions d'euros)

Rubriques au bilan et classes d'instruments	Catégories comptables							Juste valeur			
	Dérivés à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 : Cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : Modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : Modèle interne avec des paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Instruments de capitaux propres				2,7			2,7	2,7			2,7
Actifs financiers au coût amorti					15,2		15,2		15,2		15,2
I – Actifs financiers non courants⁽¹⁾	0,0	0,0	0,0	2,7	15,2	0,0	17,9	2,7	15,2	0,0	17,9
II – Instruments dérivés actifs	(5,0)	686,9	0,0	0,0	0,0	0,0	681,9		681,9		681,9
Équivalents de trésorerie			258,2				258,2	258,2 ⁽²⁾			258,2
Disponibilités			8,8				8,8	8,8			8,8
III – Actifs financiers courants	0,0	0,0	267,0	0,0	0,0	0,0	267,0	267,0	0,0	0,0	267,0
Total actif	(5,0)	686,9	267,0	2,7	15,2	0,0	966,8	269,7	697,1	0,0	966,8
Emprunts obligataires						(9 272,9)	(9 272,9)	(9 351,3)	(244,6)		(9 595,9)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(517,5)	(517,5)		(537,5)		(537,5)
IV – Dettes financières à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(9 790,4)	(9 790,4)	(9 351,3)	(782,1)	0,0	(10 133,4)
V – Instruments dérivés passifs	0,1	(120,2)	0,0	0,0	0,0	0,0	(120,1)		(120,1)		(120,1)
VI – Passifs financiers courants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total passif	0,1	(120,2)	0,0	0,0	0,0	(9 790,4)	(9 910,5)	(9 351,3)	(902,2)	0,0	(10 253,5)
Total	(4,9)	566,7	267,0	2,7	15,2	(9 790,4)	(8 943,7)	(9 081,6)	(205,1)	0,0	(9 286,7)

⁽¹⁾ Voir note 15 "Autres actifs financiers non courants".

⁽²⁾ Principalement composés d'un compte courant de trésorerie.

J. Avantages du personnel et paiements en actions

22 Provisions pour avantages du personnel

22.1 Provisions pour engagements de retraite

Au 30 juin 2021, les provisions pour engagements de retraite s'élevaient à 117,1 millions d'euros, dont 111,5 millions d'euros à plus d'un an (120,9 millions d'euros au 31 décembre 2020, dont 114,4 millions d'euros à plus d'un an). Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaire.

La variation constatée au cours de la période s'explique principalement par la comptabilisation des écarts actuariels dus au changement du taux d'actualisation pour - 2,1 millions d'euros et des produits (nets de charges comptabilisées) d'un montant de - 1,7 million d'euros.

La part à moins d'un an de ces provisions (5,6 millions d'euros au 30 juin 2021 contre 6,5 millions d'euros au 31 décembre 2020) est présentée au bilan en autres passifs courants.

La charge comptabilisée au 1^{er} semestre 2021 au titre des engagements de retraite est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2021 déterminée sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2020 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

Le détail des avantages dont bénéficient les salariés du Groupe est présenté en note 23.1 " Provisions pour engagements de retraite " du rapport financier annuel consolidé 2020.

22.2 Autres avantages du personnel

Les provisions pour autres avantages au personnel comprennent principalement les médailles du travail et les Accords de Cessation Anticipée d'Activité des Travailleurs Salariés (CATS). Au 30 juin 2021, ces provisions s'élevaient à 4,1 millions d'euros (dont 3,0 millions d'euros à plus d'un an) à comparer à 4,3 millions d'euros au 31 décembre 2020 (dont 3,7 millions d'euros à plus d'un an).

23 Paiements en actions

La charge relative aux avantages accordés aux salariés a été évaluée à 3,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021 (2,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020), dont 1,7 million d'euros au titre des plans d'actions de performance (2,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020) et 1,7 million d'euros au titre des plans d'épargne salariale (0,1 million d'euros au 1^{er} semestre 2020).

Avantages en actions consentis par VINCI aux salariés du groupe ASF

Depuis l'acquisition du groupe ASF par VINCI au mois de mars 2006, les salariés d'ASF et d'Escota bénéficient du plan d'épargne Groupe octroyé par la société mère VINCI et certains salariés d'options de souscription d'actions, et/ou de plans d'actions de performance et/ou de plans d'incitation à long terme.

23.1 Actions de performance

Des actions de performance conditionnelles ont été attribuées à certains salariés et aux cadres dirigeants du Groupe. S'agissant de plans dont l'acquisition définitive des actions peut être subordonnée à la réalisation de critères financiers, le nombre d'actions de performance auquel la juste valeur est appliquée pour le calcul de la charge IFRS 2 est ajusté de l'incidence de la variation de l'espérance de réalisation des critères financiers.

La charge relative aux actions de performance a été évaluée à 1,7 million d'euros au 30 juin 2021 (2,3 millions d'euros au 30 juin 2020).

Le Conseil d'administration de VINCI du 4 février 2021 a décidé d'attribuer de façon définitive aux bénéficiaires remplissant le critère de présence dans le Groupe 88,0 % des actions de performance du plan 2018. En effet, il a été constaté que le critère de performance externe n'était pas atteint à 100 % ; le critère de performance interne (comptant pour 80 % de l'allocation) était, quant à lui, rempli à 100 %.

Le Conseil d'administration de VINCI du 8 avril 2021 a décidé de mettre en place un nouveau plan d'actions de performance qui consiste en l'attribution à des collaborateurs d'une allocation conditionnelle de performance. Ces actions ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période de trois ans. Elles sont conditionnées à la présence dans le Groupe des bénéficiaires jusqu'à la fin de la période d'acquisition et à des conditions de performance.

23.2 Plan d'épargne Groupe

Le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription au plan d'épargne Groupe conformément aux autorisations de l'assemblée générale.

En France, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, à un prix de souscription comportant une décote de 5 % par rapport à une moyenne sur vingt jours du cours de bourse précédant le prix de souscription fixé par le Conseil d'administration.

Les souscripteurs bénéficient d'un abondement versé par leur entreprise, plafonné à 3 500 euros par personne et par an. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2, sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : quatre mois ;
- durée de la période d'indisponibilité : cinq ans.

La charge relative au plan d'épargne Groupe a été évaluée à 1,7 million d'euros au 30 juin 2021 contre une charge nulle au 30 juin 2020.

En 2020 dans le contexte de la crise de la Covid-19, la période de souscription du plan du 1^{er} trimestre avait été allongée jusqu'à fin août, seulement 2 plans avaient donc été proposés aux salariés.

K. Autres notes

24 Transactions avec les parties liées

Les transactions du Groupe avec les parties liées concernent essentiellement :

- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de la direction ;
- les opérations avec les sociétés du périmètre du groupe VINCI.

Les transactions entre parties liées s'effectuent sur une base de prix de marché.

Il n'y a pas eu, au cours du 1^{er} semestre 2021, de modification significative de la nature des transactions effectuées par le Groupe avec ses parties liées par rapport au 31 décembre 2020. Ces dernières sont mentionnées en note 15.3 "Transactions des filiales contrôlées avec les entreprises associées" et en note 25. "Transactions avec les parties liées" du rapport financier annuel consolidé 2020.

25 Note sur les litiges

La gestion des litiges, à l'exception de ceux relevant de la Direction des Ressources Humaines, est assurée par la Direction Juridique.

Le groupe ASF est partie à un certain nombre de litiges dans le cadre de ses activités. À la connaissance de la société ASF, il n'existe pas de litige susceptible d'affecter de manière substantielle l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière du groupe ASF. En outre, les litiges en cours ont fait l'objet, le cas échéant et compte tenu des couvertures d'assurance, de provisions pour des montants que la société estime suffisants en l'état actuel des dossiers correspondants.

26 Événements postérieurs à la clôture

26.1 Acompte sur dividende

Le Conseil d'administration s'est réuni le 23 juillet 2021 pour arrêter les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2021 et décider de verser un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2021 en cours de 1,53 euro par action au plus tard le 31 août 2021.

26.2 Autres événements postérieurs à la clôture

Entre le 30 juin 2021 et la date d'arrêt des comptes consolidés par le Conseil d'administration le 23 juillet 2021, le Groupe n'a pas connu d'événement justifiant d'être mentionné au titre des "Événements postérieurs à la clôture".

L. Autres règles et méthodes de consolidation

Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actifs et de passifs, de produits et de charges entre entreprises intégrées globalement, sont éliminées en totalité dans les comptes consolidés.

Lorsqu'une entité du Groupe consolidée selon la méthode de l'intégration globale réalise une transaction avec une entreprise associée consolidée selon la méthode de la mise en équivalence, les profits et pertes résultant de cette transaction ne sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe qu'à hauteur des intérêts détenus par les tiers dans l'entreprise associée.

Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la date de clôture de la période. Les pertes et gains de change liés sont reconnus en résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les instruments dérivés de change qualifiés de couverture d'investissement net dans les filiales étrangères, sont enregistrés en écarts de conversion en capitaux propres.

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2021

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Tour Eqho
2, avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
France

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine
France

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide
92908 Paris La Défense Cedex
France

Autoroutes du Sud de la France (ASF)
Société Anonyme

Siège social : 12, rue Louis Blériot
92506 Rueil-Malmaison Cedex

Capital social : 29 343 640,56 euros

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2021

Période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021

Aux Actionnaires de la société Autoroutes du Sud de la France S.A.,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société Autoroutes du Sud de la France, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 23 juillet 2021

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Karine Dupré

PricewaterhouseCoopers Audit
Bertrand Baloche

Deloitte & Associés
Mansour Belhiba

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

Responsable du rapport financier semestriel

Frédéric Vautier, Directeur Financier d'ASF SA

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

“J’atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés semestriels résumés présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l’ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d’activité du premier semestre (figurant en pages 3 à 10) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l’exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu’une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l’exercice.”

Rueil-Malmaison, le 23 juillet 2021

Frédéric Vautier

Directeur Financier

Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert
sur un papier certifié PEFC issu de ressources contrôlées et gérées durablement.

Conception & réalisation  LABRADOR +33 (0)1 53 06 30 80
INFORMATION DESIGN

Crédit photo : Autoroute A7 Paysage – Photothèque VINCI Autoroutes / Jean-Philippe Moulet
RCS ASF Nanterre 572 139 996

ASF

Siège social
12, rue Louis Blériot
CS 30035
92506 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : 01 55 94 70 00
www.vinci-autoroutes.com